MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES & DE SERVICES

VILLE DE FIGEAC
Service Secrétariat général
8 Rue de Colomb – BP 205
46106 FIGEAC Cedex
Tel : 05.65.50.05.40
Courriel : secretariat.general@ville-figeac.fr

Règlement de la consultation

MARCHE DE SERVICE DE FOURNITURE & LIVRAISON DE TITRES-RESTAURANT DEMATERIALISES POUR LE PERSONNEL DE LA VILLE DE FIGEAC

Appel d'offres ouvert en application de l'article R 2124-2 du Code de la commande publique

Date limite de remise des offres :

Le 4 décembre 2026 à 12 h 00

RESUME DE LA CONSULTATION

Acheteur	Ville de Figeac 8 rue de Colomb BP 205 46106 FIGEAC Cedex
Profil acheteur	https://www.marches-publics46.fr/
Type d'achat	Services
Forme de marché	Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire/multi-attributaire
Clause sociale	Oui **NON**
Clause environnementale	Oui **NON**
Marché réservé	Oui **NON**
Variantes	Autorisées Obligatoires **Interdites**
Prestations supplémentaires éventuelles	Oui **NON**
Négociations	Sans objet
Délai de validité de l'offre	120 jours à compter de la date limite de réception des offres
Visite de site	Oui **NON**
Langue autorisée	La candidature et l'offre doivent être rédigées en langue française ou accompagnées d'une traduction
Signature du marché	Seul l'attributaire sera tenu de signer son offre. La signature électronique sera privilégiée

DEMATERIALISATION

Le téléchargement du dossier de la consultation, le dépôt de la candidature et de l'offre, ainsi que les éventuels échanges seront effectués par le biais du profil acheteur de la Ville https://www.marches-publics46.fr/

Résumé de la consultation 2

Dématérialisation 2

Partie 1 – Objet de la consultation 4

Partie 2 – Participation à la consultation 4

Partie 3 – Attribution du marché 7

PARTIE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION

1. Interlocuteurs :

Commune de Figeac Hôtel de Ville 8 Rue de Colomb BP 205 46106 FIGEAC Cedex
Service en charge du suivi de l'exécution du marché : Ressources humaines

2. Objet de la consultation :

La présente consultation a pour objet **la fourniture, l'émission, la gestion et la livraison de titres-restaurant dématérialisés** sous forme de cartes de paiement pour le personnel de la Ville de Figeac

Le coût du marché est estimé à : 209 925 € H.T.

3. Lieu d'exécution :

46100 FIGEAC

4. Mode de passation :

Le marché est un accord-cadre à bons de commande qui sera conclu avec 1 titulaire

5. Allotissement :

La consultation est composée d'un lot unique.
L'objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

PARTIE 2 – PARTICIPATION A LA CONSULTATION

6. Dossier de consultation

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le profil acheteur de la Ville : https://www.marches-publics46.fr/

Il comprend les éléments suivants :
1/ Règlement de la consultation
2/ Acte d'engagement
3/ Cahier des clauses particulières (CCP)
4/ Bordereau de prix unitaires valant DQE

Le dossier peut être modifié en cours de consultation par la Ville. Dans ce cas, cette modification sera effectuée sur le profil acheteur au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base de ce dossier modifié.

Les candidats peuvent demander des renseignements complémentaires à l'acheteur. Dans ce cas, ils posent leurs questions uniquement sur le profil acheteur dans un délai de 10 jours calendaires maximum avant la date limite de réception des offres.

7. Présentation de la candidature

* ***Candidat unique ou groupement***

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement avec d'autres opérateurs économiques.
Le groupement peut être conjoint ou solidaire. Cependant, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

Les candidatures multiples ne sont pas autorisées :

- un même opérateur économique ne peut être membre de plusieurs groupements ;
- un même opérateur économique ne peut être candidat individuel et membre du groupement.

**** Sous-traitance***

La sous-traitance n'est pas admise pour l'exécution de cet accord-cadre.

8. Contenu du dossier de candidature

Le soumissionnaire remet les pièces suivantes dans le cadre de sa candidature :

N°	Documents à remettre	Format
1	Lettre de candidature ou DC1 complété	PDF
2	Déclaration sur l'honneur visée à l'article R 2143-3 du Code de la commande publique ou règle d'effet équivalent pour les candidats établis à l'étranger	PDF
3	Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché portant sur les 3 derniers exercices disponibles	PDF
4	Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années	PDF
5	Liste des livraisons services réalisés au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et leur destinataires	PDF
6	Description de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché	PDF

En cas de groupement d'opérateurs économiques, le mandataire ne remet qu'une seule lettre de candidature et joint l'habilitation des autres membres à les représenter. La capacité du groupement s'apprécie globalement, il n'est pas exigé que chaque membre du groupement dispose de la totalité des capacités requises pour exécuter le marché.
Seule la déclaration sur l'honneur visée à l'article R 2143-3 du Code de la commande publique est à remettre pour chaque membre du groupement.

Le candidat n'est pas tenu de remettre des documents qu'il a déjà fournis dans le cadre d'une autre consultation (12 derniers mois). Afin qu'ils puissent être pris en compte, le candidat doit indiquer pour quelle consultation ceux-ci avaient été fournis.
Le candidat peut également mettre ces documents à disposition sur un espace de stockage numérique dont l'accès est gratuit. Dans ce cas, il indique dans son dossier de candidature tous les éléments nécessaires à leur consultation.

9. Conditions de remise de l'offre

**** Variantes***

La présentation de variantes à l'initiative du soumissionnaire est interdite.
L'offre doit être conforme aux pièces du marché.

****Prestations supplémentaires éventuelles***

Cette consultation ne prévoit aucune prestation supplémentaire éventuelle facultative ou obligatoire.

10. Présentation de l'offre

Le candidat remet les pièces suivantes dans le cadre de son offre :

N°	Document à remettre	Format
1	L'acte d'engagement complété	DOC ou DOCX
2	Le bordereau des prix unitaires valant DQE complété	XLS ou XLSX
3	Un mémoire technique reprenant les éléments listés dans les critères d'analyse des offres	PDF

11. Modalités de remise de la candidature et de l'offre

**** Remise sur le profil d'acheteur***

Les candidatures et offres sont à faire parvenir avant la date limite inscrite en première page du présent règlement de la consultation sur le profil d'acheteur uniquement : https://www.marches-publics46.fr/

Les plis remis par un autre moyen et/ou hors délais ne sont pas pris en compte.

Les candidats ne sont pas tenus de signer leur offre au moment de son dépôt.

La liste des formats de fichiers acceptés est la suivante :

- Portable Document Format (Adobe.pdf)
- Compressés (exemple d'extensions : .zip, .rar),
- Applications bureautiques (exemple d'extensions : .doc, . xls,)
- Multimédias (exemples d'extensions : gif, .jpg, .png).

**** Remise de la copie de sauvegarde***

Les candidats ou soumissionnaires peuvent adresser à l'acheteur une copie de sauvegarde des documents transmis par voie électronique dans des conditions fixées par un arrêté du ministre en charge de l'économie annexé au Code de la commande publique. Cette copie ne peut être prise en considération que si elle est parvenue à l'acheteur dans le délai prescrit pour le dépôt, selon le cas, des candidatures ou des offres.

Celle-ci peut être transmise sur support papier ou sur support physique électronique dans un pli scellé comportant la mention « copie de sauvegarde – ne pas ouvrir » ainsi que l'intitulé de la consultation à l'adresse suivante :

VILLE DE FIGEAC
Service Secrétariat général
8 Rue de Colomb – BP 205
46106 FIGEAC Cedex

PARTIE 3 – ATTRIBUTION DU MARCHE

12. Analyse des candidatures

L'analyse des candidatures a pour objet de vérifier les capacités professionnelles, techniques et financières des soumissionnaires. Les offres des candidats ne disposant pas des capacités suffisantes ne sont pas analysées.

La Ville peut demander aux candidats de compléter leur dossier en cas d'erreur ou d'oubli.

13. Critères d'analyse des offres

Le marché est attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères de jugement suivants :

N°	Critères	Pondération
1	**Prix**	**60**
	Ce critère sera apprécié sur la base des prix unitaires indiqués dans le bordereaux des prix unitaires aux quantités reprises dans le détail quantitatif estimatif : Note = Prix le mieux disant x pondération Prix analysé	
2	**Valeur technique**	**30**
2.1	Organisation de la mise en œuvre du marché et accompagnement au démarrage	10
2.2	Délais de fabrication, de livraison des cartes et de remplacement des supports perdus ou défectueux. Service client, assistance et gestion des incidents	10
2.3	Qualité des outils de gestion mis à disposition (plateforme gestionnaire, application bénéficiaire, suivi des commandes)	10

3	**Performance environnementale**	**10**
	Appréciée au regard des engagements environnementaux du candidat et notamment : . actions visant à réduire l'empreinte carbone du service . éco-conception des supports (cartes en plastique recyclé, recyclables ou biosourcées) . politique de limitation des envois . dématérialisation des échanges administratifs . Mesures de recyclage ou de récupération des cartes arrivées en fin de vie	

Dans le cas où des incohérences de prix sont relevées dans l'offre d'un candidat du fait d'erreurs de calcul ou de report, alors les indications reprises dans le bordereau des prix unitaires prévaudront et le candidat sera invité à rectifier son détail quantitatif estimatif. En cas d'absence de réponse ou de refus de sa part, son offre sera déclarée irrégulière.

Lorsque l'acheteur suspecte qu'une offre est anormalement basse, alors il sera demandé au soumissionnaire de justifier le niveau de prix proposé en application des articles L 2152-5 à L 2152-6 et R 2152-3 à R 2152-5 du Code de la commande publique.

14. FINALISATION DU DOSSIER ADMINISTRATIF

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché devra remettre à la Ville les documents suivants :

- ► Une attestation de régularité fiscale (résultats et TVA) datant de moins de 3 mois ;
- ► Une attestation de régularité sociale (URSSAF ou équivalent) datant de moins de 6 mois ;
- ► Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité ;
- ► Une liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation de travail
 A défaut : une déclaration sur l'honneur signée attestant que la société n'emploie pas de salariés étrangers ;
- ► Le pouvoir habilitant le signataire à engager votre société (statuts, pouvoir interne à la société ou tout autre document) ;
- ► Le relevé d'identité bancaire de la société ;
- ► L'acte d'engagement signé par la personne habilitée à engager la société.

Signature autorisée = signature électronique certifiée.

A défaut, nous vous remercions de nous remettre le contrat papier signé manuscritement (pas de signature scannée) par courrier à l'adresse suivante :

VILLE DE FIGEAC
Service Secrétariat général
8 Rue de Colomb – BP 205
46106 FIGEAC Cedex

► (en cas de groupement) Ces documents doivent être également fournis pour chaque cotraitant ;

► (le cas échéant) La mise au point originale, signée par la personne habilitée à engager votre société *(dans les mêmes conditions que l'acte d'engagement)*

** le format de signature doit être identique (ex si cotraitant 1 signe de manière électronique > cotraitant 2 doit signer de manière électronique).*

15. LITIGES

Les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès de l'instance chargée de procédure de recours :

Tribunal administratif de Toulouse
68, rue Raymond IV
B.P. 7007
31068 Toulouse Cedex 07
tél. : 05 62 73 57 57
fax : 05 62 73 57 40
greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet www.telerecours.fr